



L'ADDITION S'IL VOUS PLAÎT !



(Petit florilège commenté des annonces faites par nos adversaires lors du débat Nice matin - Var matin du 17 Février 2020)

Miglioli : « Sanctuariser le site de Sainte Barbe »... Sanctuariser c'est l'immobilité annoncée. C'est aussi de la dépense publique décuplée car M. Miglioli propose deux bases de loisirs (Ste Barbe et ex prison), financées soit par le privé soit en régie. Dans les deux cas c'est de la dépense (pour faire venir le privé) avec aucune recette possible en face. Sauf à n'en pas douter de l'impôt à venir et des droits d'entrée insupportables pour les familles dracénoises.

Notre réponse :

IRRESPONSABLE

Ste Barbe est le dernier site disponible pour développer économiquement et urbanistiquement notre ville. Notre objectif : Faire des choix raisonnés en tenant absolument compte des riverains. M.Miglioli nous ment lorsqu'il annonce sa base de loisirs (coût : environ 20 Millions d'€, juste impossible à réaliser sauf par un privé qui fera des tarifs d'entrées prohibitifs pour les familles). Nous voulons faire de ces 21 ha, 1/3 bassin de rétention - espace vert ludique, 1/3 centre aquatique/sport de plein-air et 1/3 urbanisé prioritairement sur l'EcoPARK/SécuriPOLE. C'est ce dernier tiers qui rend le reste finançable par la collectivité sans augmentation d'impôts. Ça restera donc un espace dynamique, largement aéré.

Schreck : « propreté des rues en revoyant les méthodes de nettoyage et en ajoutant des cendriers et des poubelles... ». M. Schreck va donc, d'une part, expliquer à l'entreprise PIZZORNO (qui détient le marché public) qu'elle travaille mal et d'autre part, suppose que le manque de civisme et d'éducation de certains administrés pourrait seulement être compensé par le simple positionnement de ces réceptacles.

Notre réponse :

VENDEUR DE REVES

Une cinquantaine de cendriers a été installée, des containers sont systématiquement réévalués et adaptés au marché. L'entreprise Pizzorno ne peut pas nettoyer les trottoirs à chaque fois qu'un chien fait ses besoins. Aucun contrat de marché public ne pourra prévenir ce phénomène.

Werth : «...création d'un parking de 500 places **SOUS Azémar...** » Financé par emprunt de 16 Millions d'Euros sur 18 ans avec une impossibilité d'être rentable pendant 10 ans minimum et remboursés par le chiffre d'affaire (CA) des autres parkings. Pendant les travaux, les usagers iraient garer leur véhicule sur le site de l'ancienne prison et une navette les ramènerait en ville.

DEMAGO

Notre réponse : D'une part, le paiement des échéances représenteraient annuellement une dépense de plus d'1,2 Million d'€ par an. Nos recettes sont de l'ordre de 600 000 € et elles sont destinées au paiement des frais de fonctionnement, d'entretien et du remboursement de la dette des parkings actuels. Si ce CA est entièrement affecté au remboursement du nouveau prêt, comment entretient-on les parkings actuels ?

Par ailleurs, l'ancienne prison étant en zone rouge du Plan de Prévention des Risques Inondation, il est interdit d'y stationner des véhicules (risque d'embâcles).

C'est donc de l'incompétence.

Par ailleurs, la base nature de notre ville sera forcément sur ce site. Aucun autre choix possible puisque nous ne pouvons rien construire. Elle sera prolongée et enrichie par le projet de la Clappe (voie élargie, installations sportives et ludiques, aires de pique nique le long de la rivière).



Miglioli gate



Miglioli : - 1 « Créer des îlots de verdure en détruisant des immeubles du centre-ville... ».

Une idée séduisante mais qui s'avère complètement farfelue. Pourquoi ? Parce que l'expérience montre que ces bâtiments anciens ont été construits et conçus en se tenant les uns les autres. En détruire un et c'est un château de cartes... Et qui finance la démolition ? Elle s'avérerait tellement coûteuse que même adossée à une reconstruction, aucun acteur du bâtiment ne serait en capacité de le faire. C'est, de surcroît, oublier que nous nous trouvons en zone Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) qui protège le bâti ancien et sur lequel les Architectes des Bâtiments de France doivent rendre un avis opposable. Ces derniers ayant pour objectif de protéger la « trame urbaine du cœur de ville », historique et patrimoniale. Qui pourrait croire encore à un tel projet ?

ILLUSOIRE

Encore des dépenses

(dédommagements pour expropriations exorbitants) sans recette en face autre que vos impôts. A votre bon cœur messieurs dames !

-2 « Je préfère payer l'amende sur le non-respect de nos obligations sur la construction des logements sociaux... ».

Notre réponse : Produire des logements est une obligation imposée par l'État. Payer l'amende n'affranchit pas de produire les objectifs de construction à respecter. La situation, pour la commune, serait donc une double peine : Coût des logements sociaux + Amende (jusqu'à 4X le montant). La preuve en est des communes (comme Flayosc où M.Miglioli est DGS mairie et qui a payé l'amende maximale) qui produisent et qui ont néanmoins des amendes car le taux de 25% de logements n'est pas acquis. Le Préfet est garant de cette obligation et aucune commune ne peut s'y soustraire. Ce serait donc une dépense supplémentaire pour la commune... et des impôts communaux en plus en perspective....

AMATEURISME

Schreck, Miglioli et Werth : « du tout répressif ... » : M. Werth veut 60 agents de police pendant que M.Schreck en veut 50, M.Miglioli 40. Les embauches nécessaires pour atteindre ces objectifs seraient financées, en ne remplaçant pas les départs en retraite dans les autres services municipaux. Que faut-il comprendre ? Que certains services publics seront diminués (périscolaire, accueil HEPAD, CCAS, crèches, ateliers techniques, cantine, etc...). Ils considèrent donc que l'agent partant à la retraite n'avait aucune utilité dans son service et que son remplacement n'est pas nécessaire. Comment sera répartie sa charge de travail ?

INEFFICACE

Notre réponse :

On le sait, le tout répressif est une illusion rassurante mais n'est pas efficace. Pour information, l'embauche de 25 policiers coûterait annuellement, plus d'1 million d'euros (25x45k€).

C'est aussi ignorer que nous avons installé une grande collaboration entre polices (municipale et nationale) et aussi augmenté fortement le nombre de caméras (de 23 à 110), ce qui a assuré une résolution de plus de 30% des affaires et diminution de 11% des délits. Continuons à soutenir fortement notre police. La sécurité reste l'affaire de tous. C'est ce qui nous a conduit à mettre en place un dispositif « voisins vigilants » depuis quelques années.

L'écologie Tout Azimut :

Aujourd'hui, faire de l'écologie pour être à tout prix dans le moment politique, ça peut donner des projets étonnants et à plusieurs millions d'euros :

- M. Werth fait un potager sur les allées d'Azémar.
- M.Miglioli fait un grand champ de tomates sur Sainte Barbe.
- M.Schreck veut reflorir massivement la ville.

RIDICULE

Notre réponse : L'eau est une ressource devenue précieuse et sera l'enjeu des décennies à venir. Tous ces projets montrent un profond mépris pour l'environnement. Le coût de l'eau augmentera inévitablement et la ressource pourrait venir à manquer pour l'arrosage. Notre objectif : optimiser l'exploitation des terres agricoles que nous avons protégées avec le PLU, en lançant la permaculture citoyenne et en favorisant l'installation de nouveaux agriculteurs.